Déconfinement : une logistique qui se prépare en Deux-Sèvres

mercredi 22 avril 2020, par lpe

Plusieurs sujets vont demander aux Départements une forte mobilisation lors des prochaines semaines pour faire face au déconfinement, à la reprise économique, au soutien des structures fragilisées et à la relance, sans oublier une nécessaire réflexion sur la construction d'un avenir certainement impacté par cette crise sans précédent.
Gilbert Favreau, président du Conseil départemental des Deux-Sèvres a livré ce mardi quelques axes de travail.

Un masque en tissu pour chaque Deux-Sèvrien

"*Concernant les masques, il paraît vraisemblable qu'ils deviennent obligatoires au moment du déconfinement. Nous avons donc effectué une commande de 380000 unités homologuées et en tissu auprès d'une entreprise française. Bien que cette dernière ne soit pas implantée dans les Deux-Sèvres, nous appelons les entreprises locales, à même de produire des masques homologués, à se faire connaître auprès de nos services pour des approvisionnements ultérieurs moins volumineux.*"
Ces masques seront-ils livrés à temps ? C'est une question qui reste posée car face à l'afflux de commandes, aucun engagement ferme n'est donné par les fournisseurs, même en France. Il faut rappeler que les Conseil départemental a déjà équipé ses personnels et ceux des SDIS (pompiers).
Cette nouvelle commande représente un budget d'environ un million d'euros pour la collectivité qui a fait le choix d'investir dans des équipements qui peuvent être lavés 50 à 100 fois.
Leur distribution devrait être assurée auprès des habitants par les Mairies, ce qui pose quelques questions : faudra t-il que les habitants viennent les récupérer avec justificatif ? Les agents devront-ils faire du porte à porte ?

Une logistique en réseau pour des tests à grande échelle

"*Ces tests PCR me paraissent à terme nécessaires pour limiter les risques*" *soulignait Gilbert Favreau.*
"*Nous avons mobilisé les laboratoires Qualyse (conseil sanitaire et alimentaire - Unité de Champdeniers St Denis en photo) qui sont implantés en Deux-Sèvres, mais aussi en Charente-Maritime, Vienne et Corrèze. Grâce à un conventionnement avec le laboratoire de l'Hôpital de Niort et l'autorisation du Préfet, nous serons en capacité de réaliser ces tests qui me paraissent incontournables dans les EHPAD par exemple, mais aussi pour accéder à certains lieux.*"

Parmi ces lieux plutôt stratégiques, les collèges, dont les aspects techniques sont de la compétence du Département : "*Nous avons une compétence partagée avec l'Education nationale et un travail en synergie est à prévoir mais pour la réouverture nos personnels sont prêts et il n'y aura pas de problèmes d'approvisionnement pour les cantines.*"

Un plan de relance nécessaire mais aussi une réflexion sur l'avenir

"*Nous devons agir sur trois volets à notre niveau : soutenir dans les limites de nos compétences les structures qui en ont besoin, contribuer à relancer l'économie et ne pas négliger l'aspect stratégique, prospective tout en gardant à l'esprit une obsession : la protection des Deux-Sèvriens*."

Toutes ces actions vont demander de mobiliser des fonds supplémentaires et là le Président souligne "*la bonne structuration du budget départemental*" tout en n'occultant pas l'impact de la crise sur une partie de ses recettes à savoir les droits de mutation.
"*Nous voterons dès que possible un budget additionnel au budget primitif*."
Parmi les mesures prises, la dispense du versement par les bateliers du Marais Poitevin de la taxe d'occupation du domaine public, le maintien du financement des associations malgré l'annulation de certaines actions, leur accompagnement sur des volets administratif, logistique aussi...
Le tourisme, parmi les secteurs les plus touchés par le confinement, qui est une compétence du Conseil départemental, devrait faire l'objet de mesures spécifiques.
Interrogé sur la situation de la commande publique en matière de construction, le Président Favreau a précisé "*le BTP représente un pan majeur de l'activité économique du département, c'est pourquoi nous travaillons avec les organisations professionnelles pour permettre un redémarrage de l'activité le plus tôt possible, voire une anticipation sur certains programmes*."

Une décentralisation qui pourrait être renforcée

D'une façon générale, le Président du Département a manifesté son souhait d'une réflexion plus approfondie sur l'avenir. "*L'action locale a fait ses preuves face à cette crise et il me semble souhaitable que des mesures de décentralisation plus marquées soient engagées. Je ne suis pas convaincu par contre que le Gouvernement ait bien pris en compte ce volet. Si notre travail sur le terrain avec les interlocuteurs locaux de l'Etat est très satisfaisant, il n'en est pas de même à un échelon central*."

Une réflexion qui pourrait être approfondie dans le cadre du projet de Loi "3D" (Décentralisation, différenciation et déconcentration) dont la construction a été amorcée début 2020.

Cécilia Rochefort